



Le jeudi 28 août 2008

Cours d'éthique: la ministre Courchesne est confiante

Claudia Morissette

La Presse Canadienne

Montréal

C'était la rentrée scolaire jeudi dans la plupart des écoles au Québec et la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, en a profité pour réitérer les priorités de son ministère pour les prochains mois.

La ministre a rappelé la mise en oeuvre de plusieurs engagements pris au cours des derniers mois, notamment le plan d'action pour l'amélioration de la langue française, le soutien aux élèves en difficulté, de même que la lutte au décrochage et à la violence à l'école. Elle a souligné au passage le changement d'approche du ministère qui entend traiter ces problèmes en adaptant davantage les solutions selon les écoles et les régions.

«Il ne s'agit pas de trouver une solution unique pour l'ensemble du Québec», a précisé la ministre Courchesne lors d'une conférence de presse dans une école de Montréal.

«Nous allons plancher cet automne sur la question du décrochage scolaire. Il s'agit d'une question complexe qui se présente de façon différente d'une région à l'autre. La lutte au décrochage implique plusieurs instances. L'école seule ne peut y parvenir; il faut que le milieu se mobilise», a-t-elle ajouté.

La ministre a parlé de l'introduction du cours d'éthique et cultures religieuses en disant que malgré les quelque 600 demandes d'exemption pour ce cours dans l'ensemble du Québec, elle demeure confiante que son implantation se fera plutôt bien dans toutes les écoles du Québec. «Le ministère est très vigilant et nous serons là pour donner le soutien et répondre aux inquiétudes au cas par cas», a-t-elle dit.

Selon la ministre, aucune demande d'exemption n'a été acceptée à ce jour. Un grand nombre de ces demandes proviennent de la région de l'Estrie, où une coalition a vu le jour afin de s'opposer à l'introduction de ce cours. Certains parents ont même parlé de retirer leur enfant de l'école durant la période allouée à cette matière.

«Ce cours fait partie du régime pédagogique et jusqu'à l'âge de 16 ans, on a l'obligation d'aller à l'école et de suivre ce régime, a dit la ministre Courchesne. Je souhaite que les parents laissent leur enfant à l'école et qu'ils songent plutôt au bien de leur enfant, à ce que lui fera vivre ce retrait.»

Elle a également invité les commissions scolaires et les écoles à impliquer les parents dans la gestion des établissements, pour le bien de l'enseignement public québécois de même que pour la réussite des élèves.

La ministre a tenu un point de presse, conjointement avec la Commission scolaire de Montréal (CSDM), à l'école secondaire Père-Marquette, maintenant rouverte après depuis l'incendie qui avait forcé sa fermeture le 21 décembre dernier.

Le vendredi 29 août 2008

Des communications déficientes

[Tommy Chouinard](#)

La Presse

Québec

Pour qu'on ait un portrait précis des ravages de la listériose au Québec, encore faudrait-il que les médecins déclarent les cas qui leur passent entre les mains. Et que l'information soit relayée au ministère de l'Agriculture. Mais ce n'est pas toujours le cas, et l'incertitude perdure. Dans la population, mais aussi chez les fromagers, qui plaident que les rares contaminations de fromages au lait cru recensées sont probablement survenues ailleurs que chez eux.

D'autres failles apparaissent dans les règles de surveillance de la listériose. Les autorités de la santé publique ignorent le nombre exact de cas d'infection à la bactérie *Listeria*. Les médecins ne les déclarent pas tous, puisqu'ils ne sont pas obligés de le faire. Et contrairement à ce qu'affirme Québec, les autorités de la santé publique, une fois alertées, ne préviennent pas toujours le ministère de l'Agriculture pour que ses inspecteurs tentent de déterminer l'origine de la contamination.

Une enquête sur la mort de Raymond-Marie Morin, survenue jeudi dernier et causée par des complications liées à la listériose, démontre encore un peu plus que le système de surveillance de Québec est défaillant.

Hier, *La Presse* a révélé que les autorités de la santé publique n'ont pas rencontré la famille de M. Morin presque une semaine après son décès. Québec assurait pourtant que les proches d'une victime étaient joints rapidement. Mais il y a plus.

Jamais la direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie n'a prévenu le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) qu'un cas de listériose avait été signalé. Les inspecteurs n'ont donc pu se rendre au domicile de M. Morin, où habite toujours sa conjointe Rosanne Dessureault, pour tenter de trouver l'origine de la contamination.

«On n'était pas au courant de ce cas-là, a confirmé hier le porte-parole du MAPAQ, Guy Auclair. Si le ministère de la Santé ne nous prévient pas, on ne peut pas agir.»

Le MAPAQ pas au courant

Pourtant, mercredi, le directeur de la protection de la santé publique du ministère de la Santé, Horacio Arruda, se trouvait aux côtés de M. Auclair et annonçait aux médias qu'une mort liée à la listériose était survenue en Montérégie, sans toutefois révéler l'identité de la victime. Et le MAPAQ n'était pas au courant de ce cas? Les communications semblent défaillantes entre les deux ministères.

Plus troublant encore, comme l'a finalement confirmé Québec hier, Raymond-Marie Morin, mort à l'âge de 71 ans, est bel et bien la deuxième victime qui pourrait avoir contracté la bactérie *Listeria* associée aux produits Maple Leaf. MM. Arruda et Auclair ont affirmé mercredi, au moment où l'identité de la victime était secrète, que ce décès était sous «analyse». Dans les faits, les inspecteurs du MAPAQ ne sont pas dans le coup.

La directrice de la santé publique de la Montérégie, Jocelyne Sauvé, a expliqué à *La Presse* que son organisme n'a pas cru pertinent d'alerter le MAPAQ. «Le MAPAQ ne rentre pas dans la maison de tous les cas de listériose. Il faut d'abord, nous, qu'on fasse enquête (NDLR: ce n'est toujours pas fait). Et si on trouve des restes (d'aliments suspects), ce qui est rare, on contacte le MAPAQ», a-t-elle dit.

Or, mercredi, Horacio Arruda soulignait que le MAPAQ est prévenu dans «chaque cas» signalé aux autorités de la santé publique pour «aller immédiatement essayer d'identifier» la source de la contamination.

Hier, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, s'est montré surpris de la situation, affirmant que «le MAPAQ est averti» dans tous les cas de contamination. Des vérifications seront faites afin de savoir pourquoi ce ministère n'a pas été mis au courant de la mort de Raymond-Marie Morin.

Québec répertorie jusqu'à maintenant 47 cas de listériose depuis le début de l'année. Cinq cas se sont ajoutés dans la journée d'hier seulement. Québec ignore toutefois le nombre exact de cas puisque les médecins ne sont pas tenus de les déclarer aux autorités de la santé publique. La listériose est bel et bien une maladie à déclaration obligatoire en vertu de la loi. Mais le règlement d'application de cette même loi prévoit que, pour la listériose, seuls les laboratoires faisant l'analyse de prélèvements sont obligés de signaler les cas qu'ils rencontrent. C'est une précision qu'a omis de faire le gouvernement depuis le début de la crise.

Relevé officiel inexact

«Ça peut arriver que des cas de listériose nous échappent, a reconnu Jocelyne Sauvé. Un médecin peut penser que c'est possible que son patient ait une listériose et décide de ne pas faire de test. Donc on n'a pas tous les cas d'infection à la listériose.»

Les autorités peuvent aussi ignorer que des personnes âgées ont succombé aux complications liées à la listériose si celles-ci n'ont subi aucun test sanguin.

Le relevé officiel du ministère de la Santé, réalisé grâce aux informations fournies par les directions régionales, répertoriait hier huit décès liés à la listériose depuis le début de l'année, dont aucun à Montréal. C'est inexact.

Interrogé par *La Presse*, le porte-parole de la Direction de la santé publique de Montréal, Blaise Lefebvre, a indiqué qu'un décès lié à la listériose est survenu dans la métropole depuis le 1er janvier, avant que le sujet ne fasse les manchettes. Le bilan est donc de neuf morts au Québec.

Le vendredi 29 août 2008

Des antennes dangereuses dans les clochers ?

[André Noël](#)

La Presse

Des antennes-relais de téléphonie mobile sont dissimulées dans des dizaines de clochers d'église au Québec, à proximité d'écoles et de garderies, ou carrément fixées sur des toits d'écoles, a appris un comité de citoyens de Terrebonne depuis qu'il dénonce leur présence dans le clocher d'une église de cette ville de la banlieue montréalaise.

Dans des tracts et des communiqués, le comité affirme que «ces antennes sont dangereuses pour la santé des enfants et devraient être situées à plus de 300 mètres des écoles». Un des membres du comité, François Therrien, enseigne l'électricité et s'intéresse depuis longtemps aux champs magnétiques. Ceux-ci sont soupçonnés de causer des maladies graves, y compris la leucémie chez les enfants, dit-il.

Contactés cette semaine, les représentants des compagnies Rogers et Bell, propriétaires de la plupart des antennes-relais, ont souligné que leurs émissions d'ondes électromagnétiques respectent les normes de Santé Canada. Mais ces dernières sont beaucoup plus permissives que dans plusieurs pays européens, soutient M. Therrien.

Le danger des champs magnétiques, tels qu'irradiés par les lignes électriques et les antennes de téléphonie mobile, fait l'objet d'une controverse dans le milieu scientifique. Dans un rapport publié en avril, l'Institut national de santé publique du Québec note que «certaines organisations et plusieurs pays ont préconisé une approche prudente quant à ce possible risque (de leucémie infantile) et ont proposé des mesures afin de réduire les expositions à ces champs».

Le Centre international de recherche sur le cancer, une branche de l'Organisation mondiale de la santé, considère que les champs magnétiques sont «peut-être» cancérigènes, au même titre que le DDT: «L'association entre la leucémie chez les enfants et les champs magnétiques de forte puissance a été jugée comme une preuve limitée de risque excessif de cancer», a-t-il statué.

Le comité de citoyens pour le retrait des antennes cellulaires du clocher de Terrebonne réclame l'adoption du principe de précaution. «Trois mille six cent dix enfants sont bombardés continuellement par les micro-ondes des antennes cellulaires cachées dans le clocher», affirme-t-il. Une garderie de 80 enfants et un collège de 1400 élèves sont situés à 80 mètres de l'église; des écoles primaires se trouvent aussi très proches.

Le curé de la paroisse n'a pas rappelé *La Presse*. Une secrétaire nous a renvoyés chez Rogers, propriétaire de l'antenne. «On respecte les règles, a dit Marie-Ève Villeneuve, porte-parole de la compagnie. On a 10 000 antennes au Québec: on ne prend pas de risques avec la santé et la sécurité de la population.»

Le comité de citoyens de Terrebonne a reçu de nombreux appels et courriels depuis qu'il a lancé sa bataille, ce qui lui a permis de recueillir de nouvelles informations. «On a constaté la présence d'antennes fixées directement sur des toits d'écoles, y compris dans notre région, sur l'école secondaire Félix-Leclerc à Repentigny, a dit M. Therrien. Il y en a sur le toit du centre de formation professionnelle Compétences-2000 à Laval,

du collège privé Mont Saint-Louis dans le quartier Ahuntsic à Montréal et sûrement ailleurs.»

Le comité a aussi appris que des antennes sont dissimulées dans 39 clochers du diocèse de Montréal et 10 autres dans celui de Saint-Jérôme. «On a demandé aux évêques de publier la liste, dit M. Therrien. On attend toujours.» Les compagnies versent des loyers de plusieurs milliers de dollars par année pour placer leurs antennes sur des édifices, ce qui peut constituer un revenu intéressant tant pour les églises que pour les écoles.

En Europe, le débat fait rage. Des dossiers sont régulièrement publiés à ce sujet dans les médias. En mai, l'évêque du diocèse de l'Ain (un département français) a décidé de ne pas reconduire les contrats liant les paroisses aux opérateurs de téléphonie mobile. «Les clochers ne sont pas faits pour être des relais de téléphonie», a dit Mgr Guy Bagnard, partisan du principe de précaution.

Des antennes situées près d'écoles ont été retirées à Lyon, après des cas de cancers. La Ville de Paris songe à les interdire près des écoles. La Finlande les interdit à moins de 300 mètres des écoles. Hors de l'Europe, Israël vient d'adopter une loi interdisant les antennes sur les écoles. Une nouvelle étude, réalisée à l'Université catholique de Louvain (Belgique), révèle que le taux de mortalité était deux fois plus important chez des rats exposés à des niveaux réglementaires d'ondes pulsées (antennes, wi-fi, etc.) que dans un groupe témoin.

Le vendredi 29 août 2008

Mot d'ordre à la CSDM: se rapprocher des parents

[Caroline Touzin](#)

La Presse

L'année scolaire est officiellement commencée depuis hier. Et pour répondre aux nombreuses interrogations des parents, la CSDM a mis à leur disposition cette année un numéro de téléphone, où ils pourront notamment obtenir des explications sur... les bulletins scolaires. À Montréal-Nord, hier, les questions tournaient plutôt autour de la sécurité des enfants, après les émeutes de l'été. Et si plusieurs parents ont critiqué le nouveau cours d'éthique et de culture religieuse, le dalaï-lama a quant à lui salué l'initiative québécoise, annonçant même une visite à Montréal l'an prochain.

Un bulletin incompréhensible? Des cours qui débutent trop tôt le matin? Un transport scolaire inefficace? Peu importe le problème, les parents d'enfants inscrits dans une école de la Commission scolaire de Montréal pourront désormais trouver des réponses - ou du moins poser leurs questions - au même numéro de téléphone: 514-596-CSDM.

C'est l'une des solutions trouvées par la CSDM pour se rapprocher des parents en cette rentrée scolaire. Après avoir essayé des reproches sur le manque de clarté des bulletins, la CSDM distribuera aussi aux parents une trousse d'informations vulgarisées sur les matières scolaires de base, le rôle d'une commission scolaire et les méthodes d'évaluation.

«Le message était assez clair. Vous vouliez tous mieux nous comprendre et nous devons faire des efforts», a dit la présidente de la CSDM, Diane De Courcy, hier, en conférence de presse sur la rentrée scolaire à l'école secondaire Père-Marquette. L'école fêtait sa réouverture après avoir été fermée pendant 20 mois à la suite d'un incendie majeur qui a ravagé l'établissement.

L'ombudsman de la CSDM a reçu plus de 200 plaintes l'an dernier, à sa première année d'existence. La majorité de ces plaintes concernait des problèmes de communication et même d'indifférence de l'école envers un élève, a indiqué Mme De Courcy, en marge de la conférence de presse. L'ombudsman rendra public son bilan plus tard cet automne.

Une priorité

Ce rapprochement entre l'école et les parents est un «mot d'ordre» lancé à toutes les directions d'école de la CSDM, a indiqué son directeur général, Gilles Petitclerc. La reddition de comptes est une priorité pour la plus grande commission scolaire du Québec qui compte 75 000 élèves du primaire et du secondaire.

De son côté, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, voudrait que toutes les commissions scolaires améliorent leurs liens avec les parents. «Ce lien-là a été quelque part dans le temps perdu de vue, rompu dans certains cas», a dit la ministre aussi présente à la conférence de presse. Pour Mme Courchesne, la meilleure façon de valoriser l'école publique est d'informer les parents de tout ce qui s'y passe. «Il y a encore du pain sur la planche», a-t-elle ajouté.

La CSDM a réussi à «freiner l'hémorragie vers le privé», a aussi indiqué Mme De

Courcy. Le taux de rétention des élèves dans le système public est en chute libre depuis plusieurs années à la CSDM. Après une importante campagne publicitaire l'an dernier, ce taux a légèrement remonté passant de 69% à 75%. Ce sont 141 élèves de plus que l'an dernier en première secondaire.

Bien que l'école ait commencé hier, la CSDM n'a pas comblé tous les postes d'enseignant. Il manque 14 enseignants à temps complet et une trentaine à temps partiel. Cela représente «très peu de postes», selon son directeur général. Les frais exigés des parents, entre autres pour le matériel scolaire et le code vestimentaire, n'ont pas augmenté cette année dans les écoles de la CSDM. Au primaire, cela coûte en moyenne 55\$ par enfant, au secondaire, 107\$.



August 29, 2008

Strike threat hovers over Algonquin

By AEDAN HELMER, SUN MEDIA

Classes will begin as usual at Algonquin College next week while the school braces for a potential strike of more than 480 support workers.

The strike threat looms across the province as OPSEU members set up information pickets at Ontario's 24 colleges yesterday.

Support staff contracts expire this Sunday.

Both management and the union have expressed a desire to settle and the parties are believed to be as little as 1% apart in salary negotiations.

Management has offered a two-year deal with 3% increases each year, while the union has countered with a 4% increase in the first year.

Rod Bemister, chair of OPSEU's college support staff bargaining team, wants the deal to mirror an arbitration ruling reached for striking college faculty 18 months ago.

PERCENTAGES

"We're not suggesting the pay be the same for support staff as it is for faculty," Bemister said last month. "What we're asking for is the same increase percentage."

The wounds are still fresh from a bitter strike in spring 2006, which had OPSEU Local 415 president Doug Brandy calling for Algonquin president Robert Gillett's resignation even after a settlement had been reached.

"Strikes are never pleasant experiences," said Gillett yesterday. "People take them very seriously and emotions run high and things are said and done during strikes that you wish didn't happen."

Gillett said while faculty is expected to cross picket lines and carry on with classes as usual, "missing 480 people will impact our service levels."

"Obviously, our registration procedures, our book store (would be impacted). All of our services to the students will be slower should that work stoppage occur," said Gillett.

Unlike the strike of 2006, however, negotiations have been cordial, according to college administration.

Support staff have had a good relationship with management, said Gillett, and haven't gone on strike since 1979.

'NO ANIMOSITY'

"There's no animosity amongst the parties. We'll do our best to manage it, and hopefully on Sunday we hear good news that this is settled," said Gillett.

"I think we're all saying that (1%) doesn't sound like an insurmountable thing, but clearly, bargaining is a unique experience," he said.